

Bureau de centralisation des renseignements (administration militaire)

Récolement du fonds

Le bureau de centralisation des renseignements est une administration dépendant du ministère de la Guerre, 2^e bureau, section de centralisation des renseignements (sûreté générale de l'armée) ; il reçoit de ce bureau la plus grande partie de ses instructions mais collabore également avec les autres sections (prisonniers de guerre, surveillance des étrangers). Localement, le bureau est un service dépendant directement du Général commandant la 7^e région militaire. Pendant la guerre de 1914-1918, les commissaires spéciaux et du personnel des commissariats lui ont été affectés ; ces derniers ont assumé au sein de ce bureau les fonctions de surveillance de la population, des suspects, des étrangers et des espions, fonctions qu'ils exercent civilement en temps de paix (commissariats spéciaux, des chemins de fer.).

L'activité de cet organisme s'étend sur toute la durée de la guerre 1914-1918.

Personnel

M920	Inspecteurs auxiliaires de police mis à la disposition du ministère de la Guerre, aux armées etc. : instructions	1915
M923	Sous-officiers affectés en complément au BCR : état	1917

Activités

M922	Relations avec les commissariats spéciaux	1916
M922	Centralisation de renseignements (espionnage). Interrogatoires des réfugiés venant de zones et pays envahis	1916
M920	Contrôle des individus. - Passeports : instructions	1915
M922	Carnets d'étrangers	
M920	Contrôle des individus. - Alsaciens-Lorrains suspects et douteux dirigés vers le dépôt d'otage d'Issoire : Correspondances avec les autorités militaires, listes et dossiers individuels	1915
M923	Contrôle des individus. - Suspects	1917-1919
M921	Contrôle des individus. - Réfugiés, internés, espions : dossiers collectifs et individuels (demande de renseignements sur les individus, rapports...)	1915
M923	Contrôle des individus. - Italiens déserteurs	1917

M925-928	Contrôle des individus. - Affaires locales (concernent suspects, interception de la correspondance, les prisonniers de guerre, les grèves...), classement par ordre alphabétique des communes (Doubs, Haute-Saône, Vosges).	1915-1918
M929-945	Contrôle des individus. - Affaires individuelles (concernent des espions et des suspects), classement annuel, et pour chaque année, classement alphabétique	1915-1919
M922	Contrôle des individus. - Elève pilotes étrangers	1916
M923	Contrôle des activités politiques. - Réunions syndicales	1917-1919
M923	Armée stationnant aux frontières : instruction ; circulation et séjour des étrangers dans la zone des armées	1917-1919
M922	Contrôle et organisation des établissements travaillant pour la défense nationale	1916
M920	Contrôle postal	
M923	Contrôle du téléphone	1917-1919
M920	Contrôle des signaux lumineux	
M923	Contrôle des aéroliers	1917-1919
M924	Contrôle sur affaires diverses, 1915-1919 et quelques affaires non relevées dans cet état dans M923	